

N° 887

du 09
FEVRIER
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

DU PARTI UNIQUE AU MULTIPARTISME

Voilà onze ans que Gnassingbé Eyadema a quitté la scène politique et qu'il est entré dans l'histoire.

Dans la galerie des portraits des chefs d'état africains, il occupe une place de choix.

Par sa longévité au pouvoir : plus de 37 ans.

Par le poids de sa présence parmi les dirigeants africains et son autorité sur ses pairs.

Par les adaptations successives de son régime qui s'est transformé au rythme de la société environnante et qui est notamment passé du parti unique au multipartisme, de l'autocratie à la démocratie.

Comme en son temps pour le général de Gaulle il lui a été reproché d'avoir une vision autoritaire du pouvoir.

En réalité, Gnassingbé Eyadema a construit les fondations d'un état moderne avec une administration solide et efficace, une armée disciplinée et compétente, un développement économique signalé. Dans l'éternel balancier entre la sécurité et la liberté il a fixé le curseur à des niveaux adaptés aux exigences de l'époque.

Et ce serait une singulière bétise que d'apprécier ce régime d'hier avec les yeux d'aujourd'hui.

P3 Le gouvernement adopte la loi portant

Nouveau code de justice militaire

Un pont entre les sanctions disciplinaires et pénales

**Une justice militaire ayant vocation à s'exercer dans le respect des droits humains*

P6 En vue d'une meilleure gestion des entrepôts aux frontières

Le Burkina Faso envisage de signer une convention sur le transit avec le Togo

P6 Libération de l'ancien ministre de la Décentralisation de la prison civile de Tsévié

Pascal Bodjona peut être jugé ou bénéficier d'un non-lieu



Des militaires togolais en défilé (Archives)

P.3 A l'issue de l'exécution 2014 de la Stratégie de croissance accélérée

Une recommandation à opérationnaliser le guichet unique de l'investissement

P.4 Promotion du développement économique et social

Près d'un milliard Cfa et six mois de délai pour une Bluezone à Hanoukopé

AZIMUTS INFOS

Décès de Marvin Minsky : de l'intelligence artificielle à la science-fiction

Marvin Minsky, du célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology), était considéré comme un des pères de l'intelligence artificielle. Ses contributions de mathématicien concernaient également la psychologie cognitive, la linguistique computationnelle, la robotique et l'optique. Il est mort le 24 janvier 2016.

En 2013, Marvin Minsky faisait partie des quelques experts de renommée mondiale invités à New York, aux États-Unis, pour le congrès Global Future 2045 par le multimillionnaire russe Dmitry Itskov. Né en 1927 dans cette même ville d'un père chirurgien spécialisé en ophtalmologie, il était présent en tant que l'un des principaux pionniers de l'intelligence artificielle au XX^e siècle. L'un des thèmes centraux du congrès portait sur la nature de la conscience et la possibilité d'atteindre l'immortalité en la téléchargeant sur un ordinateur. Sans surprise, Ray Kurzweil était présent - il s'agissait d'un des anciens étudiants de Marvin Minsky au MIT (Massachusetts Institute of Technology). Bien évidemment, Roger Penrose et Ken Hayworth étaient aussi invités en tant que conférenciers. Le congrès de New York surfit donc clairement sur la vague du transhumanisme, certains diront de la science-fiction et de la pseudo-science New Age. Marvin Minsky, partisan de la cryogénisation, vient malheureusement de décéder d'une hémorragie cérébrale à 88 ans, dimanche 24 janvier 2016. Il aura incontestablement marqué son temps avec une des trajectoires intellectuelles les plus singulières mais aussi, sans doute, des plus caractéristiques du siècle dernier.

Enfant prodige, Marvin Minsky se passionna dès son plus jeune âge pour l'électronique, la science et la science-fiction qui permet de réfléchir sur l'avenir de l'humanité. Il fréquenta la même école privée que Robert Oppenheimer, le père de la bombe atomique, pionnier de la physique des étoiles à neutrons et des trous noirs. Tout comme le futur prix Nobel de physique Leon Lederman, il fut enrôlé dans l'armée pendant la seconde guerre mondiale. Quand il en sortit, il se rendit à Harvard puis Princeton, où il décrocha un doctorat en mathématiques. Il y croisa aussi Albert Einstein avec qui il déjeuna mais, surtout, il eut l'occasion de discuter fréquemment avec John Von Neumann, l'un des fondateurs de la théorie des ordinateurs et l'un des premiers à réfléchir avec Alan Turing sur le fonctionnement du cerveau et la nature de l'intelligence en les comparant à ces machines.

De l'apprentissage aux émotions artificielles

Le reste de la carrière prolifique et diversifiée de Marvin Minsky (il était également un pianiste accompli) l'inventeur en 1956 de la microscopie confocale, très utilisée aujourd'hui en biologie ainsi qu'en sciences des matériaux) sera surtout consacré à percer les mystères de l'intelligence et de la conscience humaine, qu'il considérait comme les plus profonds et les plus importants, dans le but de les reproduire avec des machines. Cela va notamment le conduire à réaliser en 1951 le premier simulateur de réseau neuronal avant de rejoindre en 1958 le département d'ingénierie électrique et des sciences informatiques du MIT. En 1959, il y cofonda avec son collègue John McCarthy, à qui l'on crédite l'invention du terme "intelligence artificielle", le MIT Artificial Intelligence Project qui deviendra plus tard l'Artificial Intelligence Laboratory.

Ce laboratoire aura une influence considérable sur le développement de l'informatique et ses acteurs. Il participera à la création d'Arpanet, le précurseur d'Internet et influera sur le développement de l'idée d'Open source pour les logiciels. Les articles et les livres de Marvin Minsky auront aussi beaucoup d'influence. On peut citer à cet égard l'article de 1960 Step toward artificial intelligence et son fameux ouvrage La Société de l'Esprit (Society of Mind), dans lequel il essaie d'expliquer comment fonctionne l'esprit et comment l'intelligence peut se construire. Dans un ouvrage ultérieur, The Emotion Machine : Commonsense Thinking, Artificial Intelligence and the Future of the Human Mind, il a exposé en 2006 ses idées sur la manière dont il faudrait s'y prendre pour doter une intelligence artificielle d'états émotionnels.

À l'inverse, un ouvrage publié en 1969 avec son collègue Seymour Papert avait conduit à penser que les réseaux de neurones allaient mener à une impasse dans le domaine de l'intelligence artificielle, portant un coup presque fatal à ce domaine de recherche. Ce dernier est pourtant aujourd'hui très florissant avec les travaux portant sur l'apprentissage artificiel. Les obstacles mentionnés par Minsky et Papert seront surmontés au cours des années 1980 avec l'introduction de ce que les experts appellent dans leur jargon la rétropropagation du gradient de l'erreur dans les systèmes de réseaux de neurones multicouches (les premiers étaient monocouches).

La singularité technologique, de la science-fiction à la réalité ?

La figure de Minsky a aussi influencé des auteurs de science-fiction et pas des moindres, puisqu'il s'agissait d'Isaac Asimov et Arthur Clarke, devenus ses amis, et également Stanley Kubrick, venu le consulter pour la réalisation de son film mythique 2001 : l'Odyssée de l'espace. Il eut également comme élève Daniel Hillis qui avait fondé la Thinking Machines Corporation. Avec elle, Hillis s'est fait un nom en devenant l'un des pionniers des superordinateurs fonctionnant en parallèle (et non de façon séquentielle). En 1992, la cinquième version de sa Connection Machine, CM-5, était considérée comme l'ordinateur le plus rapide du monde. Hillis était un grand ami de Richard Feynman et il avait même recruté le prix Nobel de physique dans son entreprise fondée au début des années 1980. Feynman, dont l'inspiration pour les ordinateurs remontait à la seconde guerre mondiale et au projet Manhattan, était également un ami de Minsky et il lui arrivait de venir jouer du bongo dans sa maison.

Vers la fin de sa vie, Minsky, qui avait aussi fait des recherches notables dans le domaine de la robotique et avait fondé en 1985 le MIT Media Lab, soutenait des idées qui sont très proches des thèmes de la singularité technologique. Pour lui, Homo sapiens allait être remplacé dans un avenir proche par des intelligences artificielles robotisées. On saura probablement d'ici quelques dizaines d'années s'il avait raison.

Bibliothèque

108 ans d'archives de la NRF sont désormais accessibles en ligne

La Nouvelle Revue Française (NRF) entame sa petite révolution et entre dans l'ère numérique. Ce ne sont pas moins de 930 numéros qui se retrouvent ainsi sur le web.

Dirigée par des écrivains prestigieux comme André Gide, la revue est un pan de l'histoire littéraire française. On compte parmi les premiers contributeurs Apollinaire, Saint-John Perse, Paul Claudel, Jacques Rivière, Paul Valéry. Le site www.lanfr.fr accueille désormais en son sein la version numérique de la revue fondée en 1908, de même que le blog hebdomadaire de Michel Crépu.

Avec un accès aux archives de la revue, ce ne sont pas moins de 930 numéros qui sont accessibles, auxquels viennent s'ajouter les articles, entretiens, notes et portraits publiés depuis 2015. Un contenu colossal facilement consultable grâce à un système de recherche par auteurs.

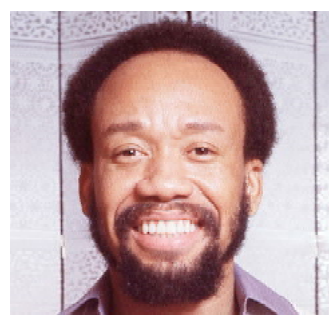
Pour ceux ne connaissant pas la revue, le sommaire et les premières pages de chaque nouveau numéro seront consultables gratuitement sur le site, et une fonction permettant de s'abonner à la version numérique a de même été implémentée. Enfin, les articles sont acheteables à l'unité.

Nécrologie

Maurice White du groupe Earth, Wind and Fire est mort

Le chanteur-fondateur du groupe funk Earth, Wind and Fire, qui aura réussi à rassembler public noir et blanc, est décédé mercredi à Los Angeles à l'âge de 74 ans et souffrant depuis trente ans de la maladie de Parkinson, le fondateur du groupe funk Earth, Wind & Fire, Maurice White, avait eu en 2009 l'honneur d'être l'un des premiers artistes à se produire devant Barack Obama - alors tout frais président des États-Unis - à la Maison Blanche. Il y avait sûrement mille raisons à cela. Maurice White a fortement contribué à équilibrer la balance commerciale américaine : 90 millions de disques vendus, ça pose un homme. Et ça lui donne une patine "Madelaine de Proust" : sauf à vivre sur mars, impossible d'échapper entre 1975 et 1980 - Obama comme les autres - aux innombrables succès funk qui ont inondés les ondes.

Mais par-dessus tout, Earth, Wind and Fire, c'est une success story à l'américaine : éditée, lisible, avec un point de départ ayant à voir avec l'obscurantisme - la segmentation du marché du disque selon des critères raciaux - et un point d'arrivée cosmique et progressiste. Le tout grâce à des qualités que le monde des arts américains portent au pinacle plus facilement que son pendant européen : le professionnalisme et la



constance.

Enfant de chœur et batteur
Maurice White est un enfant de la balle : enfant de chœur dans une église de Memphis (Tennessee) où il est né, batteur dans un groupe de lycée, il s'inscrit à 18 ans au Conservatoire de Chicago où il étudie les percussions. Il n'a que 21 ans quand il intègre les prestigieux studios Chess comme musicien de session : on peut ainsi l'entendre sur des disques de Howlin' Wolf ou Chuck Berry. Parallèlement, il se joint au trio du pianiste de jazz Ramsey Lewis. Dans son Dictionnaire du rock, Michka Assayas raconte que, passionné par l'Afrique et le Moyen-Orient, White rapporta d'un voyage un kalimba, un piano non polyphonique construit avec des lamelles métalliques : architecte du son avant d'être un mélodiste, White a souvent éprouvé le besoin d'aller chercher autre chose que ce qui lui était donné.

Cinema

La justice rattrape "antichrist"

Le visa d'exploitation d'Antichrist de Lars Von Trier, sorti en 2009 et alors interdit aux moins de 16 ans, a été annulé par la justice française. Le film présente "un degré de représentation de la violence et de la sexualité qui exige, au regard des dispositions réglementaires applicables, une interdiction de ce film à tous les mineurs", a estimé la cour administrative d'appel de Paris dans sa décision, rendue publique ce mercredi. La justice avait été saisie par Promouvoir, association proche des milieux catholiques

intégristes, qui avait notamment déjà visé ces derniers mois Love de Gaspar Noé et la Vie d'Adèle d'Abdellatif Kechiche. Elle en aurait aujourd'hui après d'autres films, tels Gang Bang d'Eva Husson ou encore les Huit Salopards de Quentin Tarantino. Si le parcours commercial d'Antichrist, pour lequel Charlotte Gainsbourg (photo) avait été primée à Cannes, est derrière lui, une interdiction aux mineurs affecterait en revanche lourdement ses débouchés de diffusion en vidéo et, surtout, à la télévision.

Livres

Les clés du succès en 232 pages

L'un des tout premiers livres togolais sur le développement personnel vient de paraître. Les 51 pratiques fondamentales des leaders', un ouvrage que vient de publier le Togolais Gilles Atayi, se présente comme une thérapie pour assurer un développement personnel harmonieux. Il donne aussi les recettes du succès.

Le livre est articulé autour de 3 axes majeurs : le travail sur soi, la rencontre de l'autre par la compréhension, puis l'avènement d'un monde meilleur par la synergie des efforts des individus.

Vente en librairie, 11.500 Fcfa



Théâtre

Ecole de la musique traditionnelle au Studio théâtre d'art

Le Studio Théâtre d'Art de Lomé accueille plusieurs stagiaires depuis ce 08 février au Centre culturel Filbleu. Les stagiaires, des comédiens acteurs suivent un stage de formation en musique et chants traditionnels du Togo et d'ailleurs. La formation est assurée par Oché Mawuvi jusqu'au 12

février.

Il s'agit du second stage depuis le début de l'année. Gaetan Nossouglo, comédien togolais résident en France était de passage en janvier pour former ces mêmes comédiens sur l'improvisation.

Le stage est ouvert aux artistes d'autres domaines également.

Appel à candidatures

Formation de managers culturels du 14 au 25 mars 2016

Le Goethe-Institut est, au niveau international, la plus importante institution culturelle de la République Fédérale d'Allemagne. Il a pour mission de promouvoir la langue allemande à l'étranger, d'encourager la coopération culturelle internationale et de communiquer une image aussi complète que possible de l'Allemagne, en informant sur la vie culturelle, sociale et politique du

pays. Depuis 2013, le Goethe-Institut a initié un programme de formation en Management Culturel à l'intention des acteurs culturels au Togo auquel ont déjà pris part plus d'une quarantaine de managers culturels. Cette année encore, en partenariat avec le Cabinet ARTfrica Consulting Group, il lance une nouvelle session de formation du 14 au 25 mars 2016 au Goethe-Institut à Lomé.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuri - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression:
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvester D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

A l'issue de l'exécution 2014 de la Stratégie de croissance accélérée

Une recommandation à opérationnaliser le guichet unique de l'investissement

Late Pater

Il s'agit là d'une des recommandations spécifiques formulées à la revue annuelle, le 14 janvier 2016 à Lomé, de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape) en 2014. Ainsi, dans le domaine de l'industrie, il a été recommandé d'opérationnaliser l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche à travers la mise en place du conseil d'administration et du conseil de surveillance, de même que le recrutement d'un directeur général. De quoi donner vie à la promotion des investissements au Togo. Si rien de filtre jusqu'ici sur les organes d'administration et de surveillance, il se souvient néanmoins que le processus avait été mené pour le recrutement d'un directeur général. Au cours du dernier trimestre 2014, l'autorité publique avait défini le profil du directeur général de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF). Il était dit, dans l'appel à candidature, que le postulant doit avoir une formation supérieure de type Master, école de commerce ou école d'ingénieur, avec une maîtrise de la langue anglaise. Il est en charge de développer un courant d'affaires au Togo en incitant notamment des groupes étrangers à installer des opérations industrielles, logistiques et commerciales sur le territoire national. Il doit ensuite assurer la gestion et l'administration des zones franches, et ménager l'organisation, le budget et le personnel de l'API-ZF. Tout est parti de l'adoption du code togolais des investissements en conseil des ministres en janvier 2011, suivie du texte d'application et du décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de la promotion des investissements et de la Zone franche en conseil des ministres le 2 octobre 2013.

L'API-ZF est l'organe habilité à exercer des missions de service public liées à la promotion des investissements au Togo et à l'étranger. Elle est chargée de l'administration du Code des investissements et du statut de la zone franche industrielle ainsi que les régimes économiques spéciaux et les grands travaux spécifiques qui lui sont expressément confiés.

L'API-ZF a pour mission la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement en matière de promotion des investissements. « Elle exerce les fonctions de guichet unique pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'implantation et à l'exploitation des sociétés situées sur le territoire togolais et relevant de l'un ou l'autre des régimes prévus par le Code des investissements au Togo », explique le décret pris par le chef de l'Etat. Elle propose à l'autorité les

modifications législatives et réglementaires qui lui paraissent nécessaires à l'atteinte des objectifs de développement de l'investissement ; recommande les études nécessaires à la promotion et à la protection des investissements ; et assure et supervise la prospection, l'identification, l'accueil et l'accompagnement des investisseurs au Togo, après leur avoir facilité les procédures et les démarches administratives. L'API-ZF est chargée d'instruire les demandes d'agrément des entreprises sollicitant leur admission au statut.

L'administration du statut de la zone franche industrielle et de tout autre régime économique spécial est confiée à l'API-ZF. A ce titre, cette agence exerce les fonctions dévolues à la Société d'administration de la zone franche (SAZOF). Dans ce rôle de catalyseur de recherche, de perfectionnement et de stage en entreprise, l'API-ZF organise des réunions avec les entrepreneurs et les écoles, centres et instituts de



Essossimma Legzim-Balouki, ministre de l'industrie

formation. Elle positionne, dans les entreprises, de concert avec les écoles, centres et instituts de formation, les étudiants et apprenants.

L'organe est dirigé par un conseil de surveillance, un conseil d'administration et une direction générale. L'Agence est dirigée par un directeur général nommé et révoqué par décret en conseil des ministres sur proposition du conseil de surveillance après avis du

conseil d'administration. Elle vient en subrogation des droits et obligations de la SAZOF prévus par la loi du 24 juin 2011 portant statut de zone franche industrielle. Les biens de la SAZOF en vue de l'exécution de sa mission lui sont transférés. Il est attendu de l'API-ZF qu'elle assure une mise en œuvre effective des dispositions du code des investissements afin que celles-ci favorisent, à terme, la création d'emplois pérennes et qualifiés. « Le

Gouvernement entend par la même occasion encourager et valoriser l'utilisation de nos ressources nationales et des matières premières locales ainsi que des nouvelles technologies, pour réaliser les grands travaux indispensables au développement économique et social de notre pays », avait-on expliqué en conseil des ministres.

Au Togo, deux régimes d'accès au code d'investissement se distinguent. Le premier, dit de « Déclaration d'investissement », est réservé aux entreprises dont le montant du programme d'investissement est inférieur ou égal à 600 millions de francs Cfa. Dans ce cas, une attestation est délivrée à l'investisseur dans un délai de 3 jours ouvrables après la remise d'un questionnaire dûment rempli et signé. Le second régime, dit « d'Agrément », s'applique aux entreprises dont le montant du programme d'investissement est supérieur à 600 millions de francs. Auquel cas, un arrêté d'agrément signé du ministre en charge de l'Industrie est adressé à

l'investisseur dans un délai de 20 jours ouvrables.

Rappeler que les sept autres recommandations spécifiques visent à accélérer la mise en place des programmes et projets d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles et les programmes de valorisation (transformation et mise en marché) des produits agricoles ; à doter la direction générale des mines et de la géologie des moyens adéquats relatifs à une bonne et régulière inspection minière et créer une agence d'électrification rurale ; mettre en œuvre les recommandations des audits stratégiques et organisationnels des départements ministériels ; mettre en place les collectivités territoriales et adopter la loi portant transfert de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ; adopter et mettre en œuvre la feuille de route pour la décentralisation et l'organisation des élections locales ; valider et adopter l'avant-projet de code foncier et domanial ; adopter de nouveaux textes portant permis de construire et organisant la profession immobilière, etc.

Le gouvernement adopte la loi portant

Nouveau code de justice militaire, un pont entre les sanctions disciplinaires et pénales

***Une justice militaire ayant vocation à s'exercer dans le respect des droits humains**

Engagé depuis 2007, le processus de modernisation des forces de défense et de sécurité se poursuit avec l'adoption, en conseil des ministres le 3 février 2016, du projet de loi portant code de justice militaire. Officiellement, ce projet de loi pallie les manquements identifiés dans l'ancienne législation datant de 1981. Il promeut ainsi une justice militaire ayant vocation à s'exercer dans le respect des droits humains, sans pour autant remettre en cause le pouvoir disciplinaire reconnu aux autorités hiérarchiques par les lois et règlements en vigueur au sein des forces de défense et de sécurité. Le nouveau texte permet d'offrir, sous la supervision de la cour suprême, des garanties d'une justice équitable à tous les justiciables. Il existe désormais certaines infractions graves inhérentes à la vie militaire et qui échappaient jusqu'à présent aux prescriptions des textes disciplinaires de l'armée ainsi qu'au code pénal. Il consacre, par ailleurs, les juridictions militaires dont la mission essentielle est de connaître non seulement les infractions qui ne se conçoivent que dans la vie militaire mais aussi celles de droit commun. A en croire l'exposé des motifs, on peut affirmer que « le nouveau code de justice militaire établit un pont entre les sanctions disciplinaires et les sanctions pénales, en organisant une justice militaire qui s'intègre à l'ordre judiciaire national ».

Au-delà de l'aspect organisationnel des juridictions

militaires et de la procédure pénale militaire, incluant les règles de la poursuite et de l'instruction, le texte précise que les peines applicables par les juridictions militaires sont les peines criminelles, les peines correctionnelles, les peines de simple police et les peines complémentaires prévues comme la destitution et la perte totale ou partielle de grade. La destitution consiste en un retrait de la qualité de militaire et de toute fonction y attachée ; elle emporte la perte totale de grade et du droit d'en porter les signes distinctifs, les insignes et l'uniforme ; elle ne fait pas obstacle aux droits acquis à pension ; elle est prononcée d'office pour les peines criminelles ou pour les peines d'emprisonnement d'au moins cinq ans. La perte de grade consiste en un retrait total ou partiel de grades ; elle est prononcée pour une condamnation comprise entre 1 an et 5 ans d'emprisonnement non assortie de sursis ; elle est sans effet sur les droits à pension et aux récompenses pour services antérieurs. Les peines complémentaires ne sont applicables qu'aux militaires et aux personnels des corps paramilitaires relevant du ministère chargé de la sécurité.

Quant aux infractions militaires, elles sont légalement prévues. Ainsi, tout coupable d'insoumission est puni, en temps de paix, d'un emprisonnement de 3 mois à 1 an. En temps de guerre, la peine est de 5 ans à 10 ans de réclusion pour les officiers ou équivalent et de 2 ans



à 5 ans d'emprisonnement pour les autres catégories de personnel. Le coupable peut aussi être frappé de l'interdiction totale ou partielle de l'exercice de certains droits, suivant le code pénal, pendant 5 ans au moins et 10 ans au plus. L'insoumis est tout militaire ou assimilé tenu à des obligations militaires qui n'ont pas été répondu, en temps de paix et dans les délais fixés, à l'ordre de rejoindre l'unité qui lui a été désignée. C'est celui qui, hors le cas de force majeure, n'est pas arrivé à destination au jour fixé par la convocation ou l'ordre de route régulièrement notifié, après un délai de 30 jours. Tout militaire ou assimilé coupable de désertion à l'intérieur, en temps de paix, est puni de 6 mois à 3 ans d'emprisonnement. Plusieurs cas sont distingués : la peine ne peut être inférieure à 1 an d'emprisonnement si le coupable a emporté des munitions, des objets d'équipement ou d'habillement, un véhicule, un animal ou tout autre objet affecté au service ou s'il a abandonné son poste pour désertier ; la peine est de 3 ans à 5 ans d'emprisonnement si le coupable emporte une arme de

guerre ; la peine est de 5 ans à 10 ans de réclusion si le coupable a emporté une arme de guerre et ses munitions, des équipements de transmission ou des programmes informatiques spécifiques appartenant aux forces armées ou aux institutions assimilées. Toutes ces peines sont portées au double lorsque la désertion à l'intérieur a lieu en temps de guerre ou sur un territoire sur lequel l'état de siège ou l'état d'urgence a été décrété. Et à l'intérieur toute désertion effectuée de concert par deux ou plusieurs militaires ou assimilés est punie de 1 an à 5 ans d'emprisonnement en temps de paix et 5 ans à 10 ans de réclusion en temps de guerre. Plusieurs autres cas de désertion sont prévus : la désertion à l'étranger, la désertion à bande armée, la désertion à l'ennemi ou en présence de l'ennemi ou de rebelles. Celui qui provoque ou favorise la désertion est puni de 6 mois à 3 ans d'emprisonnement en temps de paix et de 5 à 10 ans de réclusion en temps de guerre, plus une amende de cent mille à un million de francs Cfa. Tandis que le recel de déserteur est puni de 2 mois

à 3 ans d'emprisonnement en temps de paix ou de 3 à 5 ans de réclusion en temps de guerre.

On parle de mutilation volontaire lorsqu'un militaire se rend volontairement inapte au service dans le but de se soustraire à ses obligations militaires ; le coupable est puni d'un an à trois ans d'emprisonnement. En temps de guerre, la peine encourue est de 5 ans à 10 ans de réclusion criminelle. Si le coupable est un officier, la peine maximale est portée à 5 ans en temps de paix et à 15 ans en temps de guerre, sauf circonstances atténuantes.

Au plan procédurier avant le jugement, en cas de flagrant délit et sans préjudice des sanctions disciplinaires, professionnelles et statutaires applicables au militaire ou assimilé objet de la poursuite, le tribunal militaire est saisi soit en flagrant délit lorsque les personnes poursuivies reconnaissent les faits et sont placées en détention préventive ; soit par citation directe lorsque la détention préventive n'a pas été jugée nécessaire. En cas d'ouverture d'information, le tribunal militaire est saisi par une ordonnance de renvoi en police correctionnelle du juge d'instruction militaire. En matière criminelle, le tribunal militaire est saisi par une ordonnance de renvoi du juge d'instruction militaire devant la chambre criminelle, après contrôle exercé par la chambre de contrôle de l'instruction. La même ordonnance désigne d'office un avocat à l'accusé qui n'en a pas encore choisi.

Au terme de ses Obligations assimilables, valeur 5 février 2016

Le Trésor public du Togo enregistre un taux de couverture de plus de 305%

Jean Afolabi

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao), a organisé à la date de valeur du vendredi 5 février 2016, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission d'obligations assimilables du Trésor sur une durée de 60 mois portant sur un montant de 30 milliards, avec un différé de 36 mois. L'échéance est donc attendue le vendredi 5 février 2021, précise l'avis. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances, indique un communiqué de Umoa-Titres.

La valeur nominale unitaire est fixée à 10.000 francs, au taux d'intérêt de 6,25%. Le prix marginal et le prix moyen pondéré sont fixés respectivement à 10 000,00 et à 10 042,71. Le remboursement de ces obligations se fera par amortissement annuel constant après un différé de trois ans. Le paiement se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,25% l'an dès la première année, indique l'agence UMOA-Titres. Cette émission a été organisée avec le concours de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

L'appel d'offres, lancé le 27 janvier



Adrien Diouf, Directeur de l'Agence UMOA-Titres

2016, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré un taux de couverture de 305,12% ; ce qui se traduit par global des soumissions à 91,534 milliards. Umoa-Titres a retenu 33,000 milliards pour le Trésor public togolais. L'opération a enregistré 84 soumissions. Elles sont d'un montant de 10,333 milliards du Bénin, de 8,000 milliards du Togo et de 5,800 milliards du Burkina Faso. Le Sénégal et le Mali ont soumissionné respectivement à 4,333 milliards et à 4,000 milliards. Le Niger a mis 0,533 milliard.

Dans un contexte de raréfaction des ressources de financements concessionnelles, les États font de plus en plus appel aux marchés financiers. À cet effet, le recours total au marché régional et international avoisinerait 4 000 milliards de francs en 2015, indique UMOA-Titres. Avant de préciser que l'évolution des

volumes et des maturités observées sur la période de 2013 à 2015 devrait se poursuivre en 2016 avec l'avènement des Spécialistes en Valeurs de Trésor (SVT) attendu au début de l'année 2016. Ces partenaires privilégiés des Trésors Nationaux devraient contribuer significativement à améliorer la mobilisation des ressources sur le marché financier régional par les États membres de l'Union.

Au nom du Trésor Public du Togo, l'Agence remercie l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union. La prochaine intervention du Trésor togolais sur le marché des titres publics de l'UMOA vous sera communiquée lors de la publication du calendrier des émissions de titres publics du premier trimestre 2016.

Promotion du développement économique et social

Près d'un milliard Cfa et six mois de délai pour une Bluezone à Hanoukopé

* Toutes les études achevées ; le site du projet officiellement à identifier.

Suite aux succès enregistrés par la Bluezone de Cacaveli, à la sortie nord de Lomé, c'est au tour du quartier Hanoukopé, en plein centre de la capitale, d'accueillir cette structure multifonctionnelle. Entre autres finalités, indiquait un communiqué de presse du conseil des ministres du 3 février 2016, l'objectif est de faciliter aux jeunes et aux populations de Lomé en général et du quartier de Hanoukopé en particulier, l'accès à un cadre de vie, d'échanges et de production fonctionnelle ; d'appuyer la politique d'insertion professionnelle des jeunes ; de former les jeunes aux techniques agricoles et de doter la ville des infrastructures socio-collectives afin d'accompagner les talents et les activités initiées par les jeunes. L'initiative devra s'étendre à d'autres localités du pays, explique-t-on du côté du gouvernement.

A ce jour, pour ce qui est de Hanoukopé, toutes les études nécessaires à la réalisation du projet sont terminées, assure-t-on officiellement. Le projet est prêt à démarrer sur financement apporté par le groupe Bolloré. Mais la mise en place de la Bluezone de Hanoukopé requiert une contribution nationale en nature, essentiellement sous la forme de la mise à disposition du site. En outre, les coûts de réalisation de la construction et de la mise en place d'équipements par le groupe Bolloré sont évalués à 900 millions de francs Cfa. La durée de réalisation du projet est estimée à six mois.

Le quartier de Hanoukopé est l'un des sites identifiés pour accueillir une Bluezone en raison des défis et des opportunités qu'il présente. Sur le plan démographique, le quartier regorge de jeunes qui représentent plus de la moitié (55%) de sa population estimée à trois mille quatre cent soixante dix neuf (3 479) habitants en 2010, selon le



Vue aérienne de la Bluezone de Cacaveli à Lomé

Quatrième Recensement général de la population et d'habitat (RGPH4). Situé en plein centre urbain, Hanoukopé est un quartier caractérisé par une activité commerciale estimée «intense» par le gouvernement. Sa situation géographique et son marché représentent un atout économique important qui mérite d'être pleinement exploité par sa population et particulièrement par les jeunes.

«L'existence d'espaces libres dans le quartier et la proximité de la lagune conjugués au potentiel humain des jeunes et des populations à la base représentent un atout d'avantages pour initier et développer des activités à la fois économiques et écologiques tels que le maraîchage urbain agro-écologique», souligne le ministère du Développement à la base. Du côté du ministère de la Sécurité et de la protection civile, «canaliser les jeunes vers leur épanouissement intégral pour l'essor économique des populations de Hanoukopé et de la ville de Lomé s'impose comme une nécessité dans ce quartier devenu un terrain pour les activités illicites. Cette situation est bien illustrée par la multiplication des agressions le long de la voie ferrée dans le quartier, des agressions qui représentent un risque important pour les populations et pour la conduite des activités économiques dans la zone». À tout cela vient se

greffer l'insalubrité résultant de l'encombrement des canalisations d'assainissement par des déchets et accroissant l'ampleur et l'impact des inondations en périodes de pluies.

C'est devant ce cocktail détonnant que le ministère de la Sécurité a été «hautement» instruit d'approcher le groupe Bolloré pour la mise en place d'une Bluezone à Hanoukopé, à l'instar de celle de Cacaveli. Avec le même financier.

Parmi les objectifs proposés par ce projet, l'accompagnement des jeunes dans leur insertion professionnelles grâce à la construction, l'équipement et l'opérationnalisation d'un centre de formation centré autour des métiers de couture, menuiserie, coiffure, maçonnerie, cordonnerie ; la création d'une classe agropastorale pour former des jeunes désœuvrés et désœuvrés en techniques innovantes d'agriculture urbaine et périurbaines durables afin de soutenir l'entrepreneuriat agricole ; doter le quartier d'infrastructures socio-collectives de bases afin de donner la possibilité aux jeunes et aux populations de développer leurs talents et d'initier des activités porteuses et innovantes sur les plans économique, social et environnemental. De manière spécifique, ce projet constitue une réponse concrète et pragmatique aux défis majeurs de Hanoukopé, affirme le gouvernement.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Des prêts et des emprunts en hausse la dernière semaine de janvier au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 26 janvier au 1^{er} février 2016, des prêts à hauteur de 24,500 milliards, contre 21,000 milliards la semaine précédente, et des emprunts à 46,800 milliards, contre 26,000 milliards la troisième semaine. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, 187,900 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts, en baisse d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, entre autres, à un jour pour 8,500 milliard et à une semaine pour 15,000 milliards. À l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré a été fixé à 4,32%. Le taux minimum et le taux maximum se sont situés respectivement à 2,50% et à 5,50%. À une semaine, les trois taux ont été fixés

respectivement à 3,44%, à 3,30% et à 5,00%.

En termes de prêts, les établissements de crédit du Sénégal ont le plus enregistré, à 65,600 milliards. Ils sont suivis de ceux de la Côte d'Ivoire avec 37,800 milliards dont 21,800 milliards à l'échéance de trois mois. Aux taux respectifs de 3,64%, 3,30% et 5,50%. Le Burkina Faso a enregistré 23,500 milliards et le Bénin, 19,500 milliards. La Guinée-Bissau et le Niger n'ont enregistré que des emprunts, tandis que le Mali a enregistré 17,000 milliards.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal viennent après ceux du Togo avec 41,600 milliards, font 23,500 milliards à deux semaines. Aux taux respectifs de 5,11%, 4,50% et 6,00%. Le Bénin et la Côte d'Ivoire enregistrent respectivement 31,000 milliards et 30,500 milliards. Le Burkina Faso enregistre 18,000 milliards et la Guinée-Bissau, 2,000 milliards.

Le Mali fait 17,000 milliards. Et le Niger, 1,000 milliard, entièrement à un mois. Aux taux respectifs de 5,01%, 4,75% et 5,50%.

D'après la Banque centrale, l'évolution du marché interbancaire de l'UEMOA a été marquée, en décembre 2015, par une hausse du volume des transactions et un repli des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 144,4 milliards en décembre 2015 contre 117,9 milliards en novembre 2015. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,00% contre une réalisation de 4,07% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 26,7%, pour s'établir à 64,9 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,61%, en baisse de 39 points de base par rapport aux réalisations du mois précédent.

Selon son directeur général Edoh Kossi Amenouwe

La BRVM vise un volume global de transactions de 400 milliards en 2016

Le directeur général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), Edoh Kossi Amenouwe, a annoncé, le 4 février, que la place vise un volume global de transactions de 400 milliards de francs Cfa en 2016 contre 337,9 milliards de francs en 2015. S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des performances du marché boursier de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), M. Amenouwe, cité par l'agence Ecofin, a également dit tabler sur une capitalisation de 8 000 milliards à la fin 2016 contre 7 500 milliards au 31 décembre 2015.

Il a, d'autre part, fait savoir que les trois nouvelles introductions

prévues, dont celles de Bank of Africa-Mali et NSIA Banque Côte d'Ivoire, feront passer le nombre de sociétés cotées de 39 à 42. «La BRVM va évoluer encore en 2016 dans des conditions économiques favorables en s'appuyant sur les bonnes perspectives de croissance de l'UEMOA», a déclaré M. Amenouwe.

En 2015, le volume global des transactions sur la BRVM a progressé de 48% par rapport à 2014, pour s'établir à 337,9 milliards, soit un volume quotidien d'environ 2 millions de dollars. 75% de ces transactions ont été réalisées par des investisseurs originaires des pays membres de l'UEMOA et 25% par des investisseurs étrangers.

Les diverses catégories d'investisseurs sur la place ont globalement reçu 87 milliards de francs de dividendes générés par les actions et 96 milliards au titre d'intérêts sur les obligations, explique l'agence Ecofin.

L'indice composite de la BRVM a, quant à lui, bondi de 17,77% l'an passé, réalisant ainsi la meilleure performance indiciaire en Afrique. «Les bonnes performances du marché s'expliquent essentiellement par la forte croissance économique et la stabilité monétaire au niveau régional», s'est félicité le directeur général de la place boursière commune aux huit pays de l'UEMOA.

FOOTBALL/CHAN RWANDA 2016

Les Léopards retrouvent leur couronne

Sept ans après avoir inscrit leur nom au palmarès de la première édition du Championnat d'Afrique des Nations Orange, les Léopards de la RD Congo ont retrouvé la plus haute marche du podium en l'emportant largement devant les Aigles du Mali (3-0).

Hervé A.

Le score est flatteur et ne reflète pas la physionomie d'une rencontre au cours de laquelle les deux équipes ont fait quasiment jeu égal. Mais les Congolais avaient dans leurs rangs, un dénommé Elia Meschack, un petit milieu offensif de 19 ans, venu du Cercle Sportif de Don Bosco, un club de Lubumbashi, dirigé par le fils du Président du TP Mazembe, Moïse Katumbi. Sans ce joueur, quasiment inconnu jusqu'alors, la partie aurait peut-être eu un autre visage.

Si les premières salves furent maliennes, plus précisément tirées par l'attaquant Mamadou Coulibaly, le premier temps fort de la rencontre intervint juste avant la demi-heure de jeu. Décalé sur le côté gauche de la surface, balle au pied, il efface son vis-à-vis Issaka Samaké, se décale légèrement sur sa droite avant d'ajuster sa frappe. Un travail d'horloger ou de géomètre. Le ballon suit la trajectoire idéale, croisé juste comme il faut. Djigui Diarra a pris son envol, il ne peut rien. Sans doute un des plus beaux buts du tournoi par sa précision, sa spontanéité, son timing. Le public du stade Amahoro clame sa joie. Les Congolais ont



débarqué par milliers dans la capitale de Rwanda. Ils n'ont pas quitté une seconde leurs tribunes alors qu'une pluie d'orage accompagnait la finale. Trempés, ils l'étaient tous jusqu'aux os.

Quelques instants après le premier but, Aliou Dieng donnait des frissons aux supporters congolais mais son tir puissant était repoussé des deux mains par Ley Matampi, le héros de la demi-finale. Les Maliens de Djibril Dramé ne renonçaient pas. Ils constituent une énorme machine encore trop inexpérimentée surtout devant les buts mais si une prime de la combativité devait être décernée, les Aigles l'auraient emportée sans contestation possible.

Le match n'était pas fini. C'est à

l'heure de jeu que son issue se dessinait définitivement lorsque Elia Meschack s'échappait sur le côté gauche du terrain, dans le dos de la défense malienne, effaçait le gardien Diarra, un gamin de 21 ans qui fêtera son vingt-et-unième anniversaire dans quelques jours, avant de déposer le ballon dans une cage désertée par son locataire. A 2-0, c'était fini. Pourtant les Maliens persistaient, y croyaient encore, montaient par vagues à l'assaut des buts de Matampi. En vain.

Et Jonathan Bolingi corsa l'addition sur un service de Lomalisa Mutambala. Le ballon survolait trois défenseurs maliens pour atterrir dans les pieds de l'attaquant congolais. Tir croisé et encore un but. Le troisième de la finale et le

quatorzième des Léopards dans le tournoi. L'expérience au raison de la vaillance. Joël Kimwaki a remporté son deuxième CHAN, mais cette année, il était le capitaine de l'équipe et c'est à cet titre qu'il a reçu le Trophée du vainqueur des mains du Président du Rwanda Paul Kagame et du Président de la CAF, Issa Hayatou.

Le Mali a posé des jalons pour l'avenir de son football qui continue d'aligner des médailles continentales et mondiales sur sa poitrine. Enfin les deux entraîneurs, Florent Ibenge et Djibril Dramé ont apporté la preuve que si les joueurs et l'arbitrage ne cessent de progresser, il existe désormais nombre d'entraîneurs de haut niveau en Afrique.

Troyes offre une victoire à Bastia

Sans être étincelants, les hommes de François Cocardini sont parvenus à obtenir un succès important aux dépens d'une équipe troyenne volontaire. Le doublé de Floyd Ayité donne ainsi de l'air aux bleus.

Si la motivation était bel et bien au rendez-vous samedi dernier face à Lyon, on savait que les bastiais devaient afficher du sérieux dimanche soir face à Troyes afin d'éviter une déconvenue. Dès lors, Cahuzac et les siens prenaient rapidement les choses en mains. Et sur une ouverture parfaite de Gaël Danic, Floyd Ayité venait faire trembler les filets dès la dixième minute de jeu au plus grand bonheur d'Armand-Cesari (1-0, 10").

On pensait alors se diriger vers une victoire facile et sans trembler, tant les turchini semblaient maîtriser leur sujet, en témoigne un nouveau coup de tête de Ngando qui obligeait Dreyer à écarter le danger en corner.

Mais au fil du temps, l'équipe bastiaise laissait son adversaire s'exprimer et commençait clairement à s'exposer... à tel point que la mi-temps était sifflée au bon moment par Monsieur Moreira.

L'homme en jaune, qui n'eut que peu de travail durant le premier acte, allait être l'acteur le plus en vue du second. D'abord en expulsant Leca très rapidement, avant d'en faire de même avec Perea puis Camus côté troyen. Le second expulsé côté alibois permettait même aux bleus de bénéficier de leur premier pénalty de la saison, que Floyd Ayité transformait avec brio... (2-0, 83").

De quoi gonfler à bloc le moral des troupes avant un déplacement à Reims samedi prochain.

Djibril Cissé prépare un incroyable come-back !

Alors qu'il récupère bien d'une opération à la hanche, Djibril Cissé pourrait revenir sur les terrains à la surprise générale selon L'Équipe.

"Un lion ne meurt jamais". Le titre du récent livre de Djibril Cissé (34 ans) était peut-être prémonitoire. L'attaquant, qui avait pris sa retraite en fin de saison passée pour soigner une hanche douloureuse, serait en effet, à en croire L'Équipe, en train de préparer un retour retentissant sur les pelouses. Opéré il y a un mois et demi, l'ancien international tricolore (41 sélections, 9 buts) récupère bien. Il effectue un travail de rééducation intense et recouvre ses sensations.

Selon son entourage, sondé par le quotidien sportif, le natif d'Arles ne ressent plus de douleurs et affiche de "très grandes et belles ambitions". Visiblement, il se serait lancé de derniers objectifs : rejouer en Ligue 1 et enfin franchir la barre des 100 buts inscrits en championnat (il en est à 96). Tel le phoenix, l'ancien Marseillais a déjà opéré plusieurs retours fracassants après de graves blessures (il est notamment revenu de deux doubles fractures tibia-péroné) alors qu'on ne l'attendait plus.

Pour opérer ce come-back retentissant, il pourrait compter sur l'AJ Auxerre, son club formateur. Il affirmait, il y a quelques jours, dans les colonnes de L'Yonne Républicaine, qu'il aimerait bien porter à nouveau la tunique bourguignonne.

"L'AJA, oui, pourquoi pas. Ce serait possible. Je ne serai pas le seul à décider si l'opportunité se présentait, mais ça me permettrait effectivement de boucler la boucle. C'est mon club de cœur. J'ai grandi ici. Sans l'AJA, rien n'aurait été possible pour moi", lâchait-il. Les pensionnaires de l'Abbé-Deschamps, 8es de Ligue 2 à 5 points du podium, sont donc encore dans le coup pour offrir à Djibril Cissé son incroyable pari. À eux d'aller au bout pour offrir pourquoi pas un dernier baroud d'honneur à leur ex-légende.

Le Rwanda a réussi son pari

Après avoir organisé avec succès la CANU-20 en 2009, la CANU-17 en 2011 et, à de nombreuses reprises, les compétitions de la CEEAFA, le Rwanda s'était lancé dans un nouveau défi, accueillir les seize équipes du 4e Championnat d'Afrique des Nations.

Du point de vue des nombreux observateurs présents dans le pays depuis la mi-janvier, le pays-hôte a largement rempli son contrat au point que beaucoup évoquent l'éventualité, à terme, d'y voir se dérouler la CAN.

Le Président du Comité d'organisation du CHAN, Almamy Kabele Camara, 2e vice-président de la CAF, lors de la dernière conférence de presse conjointe CAF/

LOC (comité local d'organisation), a exprimé la satisfaction de la CAF. «Le cahier des charges, a-t-il dit, a été parfaitement respecté. Aucun incident notoire n'a été enregistré. Au contraire, au succès populaire qui s'est inscrit dans la droite ligne de celui de la CAN 2015 en Guinée Equatoriale, le jeu déployé sur les quatre stades a été d'une grande qualité».

«Le niveau atteint se rapproche

de plus en plus de celui d'une CAN. Le suspens a été total jusqu'au bout comme l'attestent les résultats des quarts et demi-finales. Si on y ajoute l'esprit de fair-play qui a été constant pendant toutes les rencontres comment ne pas parler d'une totale réussite», a encore souligné Almamy Kabele Camara. Il a, au nom du Comité exécutif, salué tous ceux qui ont contribué à la réussite du CHAN Orange 2016

(Chef de l'Etat, autorités gouvernementales, LOC, et, de manière plus large la population rwandaise) qui a ajouté de nouvelles lettres de noblesse à une compétition devenue en quelques éditions un rendez-vous incontournable du calendrier africain. «Même les plus sceptiques au départ – et ils étaient nombreux – en sont désormais convaincus».

FIFA/ELECTION

La CAF officialise son soutien au Sheikh Salman

À l'issue de son comité exécutif tenu vendredi à Kigali, la Confédération africaine de football a officialisé son soutien au Sheikh Salman pour la présidence de la FIFA. Avec l'appui de la confédération la plus représentée au sein de la FIFA, le candidat du Bahreïn fait désormais figure de favori successeur de Sepp Blatter.

Réunie vendredi à Kigali à l'occasion de son comité exécutif en marge du CHAN 2016, la Confédération de football s'est officiellement prononcée au sujet du candidat qu'elle compte soutenir lors de l'élection à la présidence de la FIFA dont le scrutin se tiendra le 26 février à Zurich. L'instance a porté son choix sur le Sheikh Salman, président de l'AFC (confédération asiatique). Un choix qui va dans le prolongement du protocole d'accord récemment signé entre les deux confédérations pour l'organisation de compétitions et des programmes de développement technique.

Un choix qui va peser lourd dans le scrutin de cette fin de mois étant donné que l'Afrique, avec ses 54 fédérations, représente le plus grand nombre de votants. Avec ce soutien combiné à celui de l'AFC et ses 46 fédérations, le Sheikh Salman peut potentiellement compter 100 suffrages en sa faveur, soit quasiment la moitié sur les 209 votants.

Ce qui place logiquement le dirigeant du Bahreïn comme le favori, comme il l'avait annoncé, avec pour principal rival Gianni Infantino, doublé de Michel Platini poussée par l'UEFA, et quelques



pays de la CONCACAF et de la CONMEBOL.

Reste à savoir pour qui se positionnera l'Océanie qui, avec ses 11 voix, va faire sans doute

faire pencher la balance, alors que de leur côté Jérôme Champagne, le Prince Ali et le Sud-Africain Tokyo Sexwale peuvent déjà faire une croix sur les ambitions présidentielles.

Bayern Munich: le clan Lewandowski lâche ses dernières vérités

Au micro de Polsat, le représentant de Robert Lewandowski, attaquant star du Bayern Munich courtisé par les plus grands, a fait le point sur l'avenir de son protégé.

Avec 27 réalisations inscrites toutes compétitions confondues depuis le début de la saison sous le maillot du Bayern Munich, Robert Lewandowski (27 ans) confirme qu'il est l'un des meilleurs attaquants du continent européen. Et logiquement, un tel statut attire les convoitises. Le Real Madrid, le Paris SG et bien d'autres sont ainsi annoncés sur ses traces depuis plusieurs semaines, avec plus ou moins d'insistance. Interrogé par Polsat Sport, Cezary Kucharski, représentant de l'international polonais (73 sélections, 34 buts), a fait le point sur la situation de son poulain.

"Le Real Madrid ne discute pas du transfert de Robert. C'est une question de spéculations", a-t-il lancé avant de poursuivre. "Il n'y a aucune négociation avec le Paris SG", a-t-il confié. Une franchise mise au point qu'il a continuée. "Les Anglais disent que des clubs de Premier League sont sur le coup, les Français parlent du PSG et les Italiens de la Juventus Turin. Dans chaque pays, un grand club est associé à Robert. Mais Lewandowski joue pour une équipe qui lui convient parfaitement et il n'y a aucune raison qu'il en change", a-t-il lâché. Et si l'agent s'est montré aussi élogieux à l'égard du club bavarois, c'est qu'il négocie concrètement avec eux une prolongation de contrat et notamment une nette augmentation salariale.

Libération de l'ancien ministre de la Décentralisation de la prison civile de Tsévié

Pascal Bodjona peut être jugé ou bénéficier d'un non-lieu

Selon une dépêche de nos confrères de presse@depechestogo.com la libération, ce samedi 06 février 2016 de M. Pascal Bodjona de la prison civile de Tsévié répond de certaines dispositions judiciaires. A en croire cette source, il a été appliqué l'article 113 du Code de Procédure pénale togolais dont la finalité est la mise en liberté dans des cas bien précis comme : « l'inculpé domicilié au Togo ne peut être détenu plus de dix jours après sa première comparution devant le juge d'instruction s'il n'a pas déjà été condamné soit pour un crime, soit à un emprisonnement de plus de trois mois sans sursis pour délit de droit commun » et « lorsque la durée de la détention préventive atteint la moitié du maximum de la peine encourue et que l'inculpé est délinquant primaire ». Toutefois, cette libération ne signifie pas forcément l'arrêt de la procédure judiciaire, explique-t-on. A partir de ce moment, M. Bodjona peut être encore jugé si les juges estiment que le dossier d'instruction est consistant pour faire l'objet de procès. Au cas contraire, il peut bénéficier directement d'un non-lieu.

Voici in extenso le texte de presse@depechestogo.com

Togo : L'ancien ministre Pascal Bodjona remis en liberté

Lomé, le 8 février 2016 - La justice togolaise a procédé à la remise en liberté d'office de l'ancien ministre de l'Administration territoriale et porte-parole du gouvernement Pascal Bodjona. Ce dernier est mis en examen pour complicité dans une affaire d'escroquerie internationale suite à une plainte déposée par un homme d'affaires émirati.

En effet, l'article 113 du Code de Procédure pénale togolais indique que : « En matière correctionnelle, lorsque le maximum de la peine prévue par la loi est inférieure à deux ans d'emprisonnement, l'inculpé domicilié au Togo ne peut être détenu plus de dix jours après sa première comparution devant le juge d'instruction s'il n'a pas déjà été condamné soit pour un crime, soit à un emprisonnement de plus de trois mois sans sursis pour délit de droit commun. La mise en liberté est également de droit lorsque la durée de la détention préventive atteint la moitié du maximum de



L'ancien ministre Pascal A. Bodjona

la peine encourue et que l'inculpé est délinquant primaire. »

Pour rappel, la peine maximale encourue lors d'une affaire de ce type est de 36 mois de prison ferme. Pascal Bodjona qui bouclera 18 mois de détention préventive le 21 février 2016, a donc effectué la moitié de la peine maximale encourue. Sa libération intervient donc conformément aux dispositions du second alinéa de l'article précité du code de procédure pénale.

« A ce stade de la procédure, le dossier Pascal Bodjona n'a

pas encore été étudié au fond », explique un avocat. La libération d'office ne blanchit donc pas pour le moment l'inculpé des soupçons qui pèsent contre sa personne. Mais en vertu de l'article 18 de la Constitution togolaise, il reste présumé innocent jusqu'à ce qu'un tribunal le déclare coupable.

La procédure va se poursuivre et permettra dans un premier temps aux juges de déterminer si le dossier d'instruction est suffisamment consistant pour aboutir à un procès dans ladite

affaire. En cas de réponse positive, un tribunal sera chargé de juger Pascal Bodjona. Dans le cas contraire, ce dernier bénéficiera d'un non-lieu.

Le gouvernement togolais a

lancé depuis 2005 un vaste programme de modernisation de la justice avec l'appui des partenaires en développement, notamment le PNUD. Ce projet qui nécessite d'importants

investissements, vise à renforcer l'indépendance de la justice et à garantir aux citoyens, quel que soient leurs situations, un accès juste et équitable à la justice.

En vue d'une meilleure gestion des entrepôts aux frontières

Le Burkina Faso envisage de signer une convention sur le transit avec le Togo

Le Burkina Faso a engagé des discussions avec les autorités togolaises en vue d'une meilleure gestion et à défaut de la fermeture des entrepôts ouverts à la frontière qui alimentent la fraude, a déclaré vendredi soir devant le Parlement, le Premier ministre burkinabè, Paul Kaba Thiéba. M. Thiéba qui a affirmé sa volonté de rationaliser les exonérations douanières et d'améliorer leur gestion, a annoncé la signature d'une convention sur le transit avec les autorités togolaises au sujet de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers des deux pays, selon Chine nouvelle.

Il a en outre promis d'accentuer le

contrôle de l'espèce tarifaire, de l'origine, de la valeur, du volume ou du poids pour certains produits soumis à une taxation spécifique ; consolider la gestion du système automatisé de dédouanement des marchandises et d'assurer une meilleure gestion des opérations de transit. Il est à noter qu'une grande partie de l'activité import-export du Burkina-Faso transite par le port de Lomé. Des entrepôts ont été créés à Onkassé à la frontière entre les deux pays.

Avec une population estimée à 19 millions d'habitants, le Burkina Faso dispose d'un potentiel humain considérable, mais dont la capacité

productive est limitée par la faiblesse du niveau d'instruction et l'inefficacité de notre système éducatif, a noté M. Thiéba qui estime que la croissance de l'économie est dramatiquement contrainte par l'insuffisance des capacités dans tous les secteurs de métiers. Dans le but de briser cette contrainte majeure et permettre l'augmentation substantielle de la productivité et de la compétitivité de l'économie, l'éducation nationale, notamment l'enseignement supérieur, la formation technique et professionnelle, ainsi que l'alphabetisation demeurent la solution, a-t-il dit.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Economie Numérique

Communiqué de presse

Modification des dates clés du concours « AppsTogo »

Lomé, le 3 Février 2016 – Le ministère des Postes et de l'Economie Numérique a lancé le 1^{er} Septembre 2015, à l'attention des jeunes développeurs togolais, la première édition du concours « Apps Togo » récompensant les meilleures applications innovantes et utiles présentées par les candidats.

La première étape du concours, l'inscription, a été clôturée le 15 Novembre 2015 avec un nombre total de 91 groupes inscrits.

Le ministère des Postes et de l'Economie Numérique vous informe de la prolongation des dates antérieures retenues pour le dépôt des dossiers de candidature et pour le dépôt des applications. Les nouvelles dates sont les suivantes :

-du 16 novembre 2015 au 20 Février 2016 : dépôt des dossiers de candidature (comportant : la démarche personnelle des candidats, les spécifications techniques nécessaires pour l'hébergement de leur application et la vidéo de présentation de leur application) ;

-du 20 janvier 2016 au 29 Février 2016 : dépôt des applications (sur la plateforme virtuelle mise à la disposition des candidats)

Pour rappel, la cérémonie de remise des prix est prévue pour le mardi 17 Mai 2016, à l'occasion de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information.

Enfin, après concertation avec les développeurs, il a été retenu que les codes sources des applications proposées par les candidats ne seront pas examinés dans le cadre du processus de sélection.

Les détails des conditions de participation sont disponibles sur le site :

<http://appstogo.gouv.tg/condition-de-participation/>

Réseaux sociaux : AppsTogo (Facebook); @_AppsTogo (Twitter)

Contact presse : info@appstogo.gouv.tg

Médicaments de la rue

Etonam Sossou

Pourquoi tant d'efforts vains à combattre définitivement les pharmacies de la rue ? Pourquoi les pouvoirs publics n'arrivent pas à enrayer efficacement le phénomène ? Comment les rues s'approvisionnent en produits pharmaceutiques d'origine douteuse ? Et pourquoi les populations se ravitaillent en ces produits ? Voilà quelques interrogations qui hantent les consciences des experts sanitaires qui sans doute, s'inquiètent des risques liés à la consommation des médicaments de la rue. Le constat est clair : c'est un combat rude que mènent les pouvoirs publics pour mettre à l'abri la santé des populations. Pourtant, le phénomène s'est encre profondément dans les habitudes de ces dernières dont l'automédication épargne les portefeuilles du coût de la vie chère.

Médecin malgré soi

La proximité des pharmaciens de la rue et le coût tout à fait

raisonnable de leurs produits est un facteur principal qui justifie la ruée vers ces médicaments de la rue. La majorité des patients aujourd'hui ne se dirigent pratiquement pas vers les centres de santé agréés au premier mal. Il faudra attendre sûrement plusieurs jours, attendre que la pathologie s'accroisse avant de consulter un médecin parfois en vain. Dans la plupart des cas, les raisons avancées par les uns et les autres tournent autour du coût élevé et du temps à perdre dans ce processus dit normal. « *J'en ai pas l'habitude de voir un Médecin pour mes médicaments. Depuis des années, j'achète tous mes médicaments dans la rue. Ils sont abordables et je ne perds pas du temps comme à l'hôpital, il faut attendre longtemps, payer la consultation, payer encore le remède trop cher, moi je ne peux pas !* » Nous confie un patient rencontré chez un pharmacien de la rue. C'est un secteur qui finalement attire beaucoup de commerçants à cause de sa



rentabilité. Pas besoin de suivre une formation appropriée, pas besoin de beaucoup de fonds pour entamer sa carrière de médecin et de pharmacien improvisé.

Le manque de sensibilisation sur les dangers très souvent mortels de ces denrées pharmaceutiques peut aussi être considéré comme l'une des causes principales de la consommation de médicaments

de la rue. Beaucoup de patients ignorent la composition, la posologie et même la date d'expiration de ces produits. L'avis du vendeur fait foi. On ne cherche plus à en savoir plus. « *Tout le monde vient acheter nos médicaments, ils sont contents du résultat puisqu'ils retrouvent leur santé. Parfois même, ce sont les infirmiers qui travaillent à l'hôpital qui viennent acheter pour revendre aussi à un prix cher* » affirme un grossiste en médicaments de la rue connu dans le secteur.

De l'automédication au

suicide ?

Même si aujourd'hui, le phénomène est devenu monnaie courante chez les populations, il y a tout de même des dangers que beaucoup n'ignorent pas. Les experts sanitaires estiment que la majorité des complications observées après l'automédication sont la résultante de surdosage, de confusion, ou même de contre-indication pendant la prise de ces médicaments. Ce sont des cas fréquents qui aboutissent parfois à une situation inattendue, revenant encore plus coûteuse au

patient. Le problème tend à se généraliser. Derrière ces médicaments, se cache une autre réalité, celle du trafic des stupéfiants notamment le tramol, très sollicité par les usagers du domaine. Pratiquement chaque année, les autorités procèdent à la destruction de plusieurs tonnes des médicaments de la rue d'une valeur souvent estimée à plusieurs millions de francs CFA. Un geste qui n'a été utile que pour soi-même et non pour les exploitants du secteur qui jusque-là, ont toujours le dessus sur les actions gouvernementales. Selon certains observateurs avertis, le problème remonte au niveau des frontières où les trafiquants corrompent les agents de sécurité afin de faire entrer leurs produits sur le territoire. La porosité de ces frontières reste et demeure le principal point favori d'approvisionnement en médicaments de la rue qui viennent se stocker à l'intérieur du pays pour s'écouler de la plus belle des manières. Il faudrait alors revoir les zones limitrophes aux pays, fournisseurs de ces produits. A ce stade, le combat contre les médicaments de la rue ne fait que commencer.

Excision

200 millions de victimes dans le monde

-Un rapport de l'UNICEF précise que cette pratique a complètement disparu au Togo

Encore 200 millions de femmes sont victimes d'excision. Malgré une prise de conscience et des progrès ces dernières années dans de nombreux pays, la pratique reste très répandue.

Mettre fin aux mutilations sexuelles féminines. C'est l'un des objectifs de développement durable, adopté en septembre dernier par 193 nations. A l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard de l'excision, les dernières données dévoilées par l'Unicef montre à quel point le chemin est encore long. L'excision désigne une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes des fillettes ou des adolescentes. La pratique est culturelle, mais dans certaines communautés, elle correspond à une norme sociale

psychologique engendré et de la violence de la pratique, les conséquences sur la santé des femmes, à court et à long terme, peuvent être très graves.

Ces mutilations peuvent conduire à des difficultés dans les rapports sexuels et à une absence de plaisir, mais aussi à des infections et des complications pendant l'accouchement. Pratiquée par des guérisseurs traditionnels, qui ont rarement des connaissances médicales avancées, l'excision a entraîné le décès de nombreuses petites filles, suite à des hémorragies.

200 millions de femmes

Alors que les précédents rapports de l'agence onusienne rapportaient que 125 millions de femmes à travers le monde

proche des 200 millions.

L'Unicef explique que cette sous-estimation venait du fait que, parmi les 30 pays dans laquelle la pratique est la plus répandue, peu collectent des données sur le sujet. Par ailleurs, l'excision a souvent été associée à des pays africains, mais le nombre de femmes excisées à long terme a été sous-estimé dans plusieurs pays du Moyen-Orient, et en Asie du Sud Est. La pratique est notamment de plus en plus diffusée en Indonésie.

Près d'un quart des femmes excisées l'auraient été avant l'âge de 14 ans. Au Yémen par exemple, plus de 90% des femmes ont subi la pratique dans certaines régions, la plupart du temps lorsqu'elles étaient bébés.

Toutefois, Claudia Cappa, auteur principale du rapport, précise que même si le nombre de femmes est plus élevé que ce que l'on pensait jusqu'à présent, la tendance est globalement positive, en raison d'un grand effort fourni par de nombreux gouvernements. « *Le risque de subir cette pratique a globalement diminué pour les filles. Au Burkina Faso et en Egypte, elle a toujours lieu mais de manière moins universelle, et au Togo, elle a complètement disparu* », souligne-t-elle. Un signe qu'il faut continuer le combat, en interdisant la pratique par la loi et en sensibilisant les communautés.

avaient subi des mutilations sexuelles féminines, les dernières données, considérées comme les plus complètes à ce jour indiquent que ce chiffre serait en fait plus



très importante.

Certaines filles ne pourront par exemple pas trouver un époux si elles ne sont pas excisées. Au-delà du traumatisme

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°371
DE LOTO KADOO DU 29 JANVIER 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 05 Février 2016, au 372^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage de ce jeu de pari a été effectué avec bonus.

Divers gains ont été enregistrés lors du précédent tirage de LOTO KADOO.

Ainsi, les points de vente 10001, 2108, 2112 et 2156 basés à KARA et BADOU ont enregistré respectivement un gros lot de 2.000.000F CFA, un lot de 750.000F CFA et deux lots de 500.000F CFA.

A LOME, nous avons recensé, un lot de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA auprès des opérateurs 5341, 60026, 9022 et 90100.

Achète à 200F CFA, les tickets de ZEMI qui te font gagner de l'argent et des motos. Gagne ton ticket ZEMI et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot de mentionné en dessous.

«AVEC ZEMI PREND DE L'AVANCE»

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°372 de Loto Kadoo du vendredi 05 Février 2016

Numéro de base

Numéros bonus

82

09

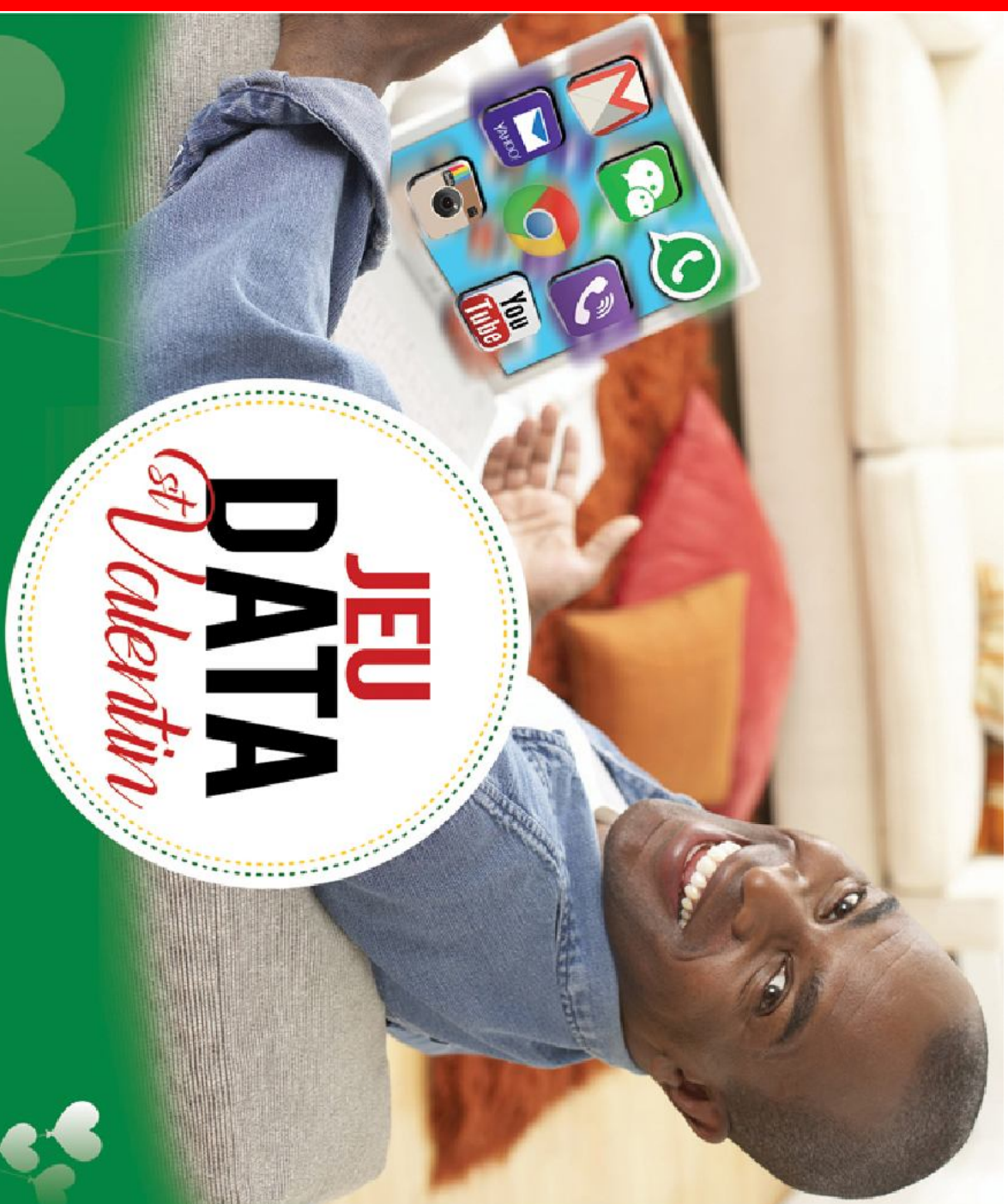
18

35

15

02

13



ENVOYEZ VOTRE
NUMÉRO AU
993

ET GAGNEZ
UN BILLET D'AVION
LOMÉ-ABIDJAN-LOMÉ
ET DIVERS LOTS

COÛT DU SMS
~~100 FCFA~~
50 FCFA



LE LEADER

JEU « DATA SAINT VALENTIN »

- ✓ Il est destiné aux abonnés utilisant les services Internet de TOGOCEL (jeunes branchés, commerçants, professionnels, etc.), désireux de renforcer les liens d'amitié à l'occasion de la Saint Valentin.
- ✓ Il est basé sur l'achat des forfaits data.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Pour participer, tout abonné voulant s'inscrire doit envoyer par SMS au numéro court 993, son numéro de téléphone ou le numéro de téléphone sur lequel il utilise la connexion internet de TOGO CELLULAIRE. Une notification SMS est envoyée par TOGO CELLULAIRE au client pour lui confirmer sa participation au jeu.

Après la réception de la notification de la confirmation de votre participation au jeu, il vous suffira de multiplier tous les jours vos achats de forfaits internet de façon à mieux vous positionner.

1. Entrez dans le menu « message texte » ou SMS de votre téléphone mobile ;
2. Tapez votre numéro de téléphone :
Ex : Si votre numéro de téléphone est le 90 04 91 25, il faudra écrire dans votre SMS 90 04 91 25.
3. Envoyez le SMS ainsi composé au numéro court 993 ;
4. Vous recevrez un message vous confirmant votre participation au jeu.

COMMENT GAGNER ?

Les gagnants seront sélectionnés parmi ceux qui auront consommé le plus de forfaits internet.

LES LOTS À GAGNER

Billet d'avion Lomé-Abidjan-Lomé, des mois de connexion gratuite et divers lots.

GRANDE NUIT DE L'AMOUR & DE L'AMITIÉ

- Date : Dimanche 14 février 2016
- Lieu : Site de Togocel à côté de la Direction Générale de TOGO TELECOM à GTA
- Heure : A partir de 16h00